



Secrétariat

**Distr.
GÉNÉRALE**

**ST/SG/AC.10/C.4/2002/16/Add.9
23 Octobre 2002**

**FRANÇAIS
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS**

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES**

**Sous-Comité d'experts du système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques**
(quatrième session 9-11 décembre 2002,
point 2 de l'ordre du jour)

**SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES
(SGH)**

Soumis par le groupe éditorial du SGH

Annexe 6

**EXEMPLES DE DISPOSITION DES
ÉLÉMENTS DU SGH SUR LES ÉTIQUETTES**

Annexe 6



Exemples de disposition des éléments du SGH sur les étiquettes

A6.1 Exemple numéro 1.

Le produit est une substance liquide :



- classée dans le SGH comme produit corrosif pour la peau, catégorie 1 B, et comme liquide inflammable, catégorie 3 ;
- classée conformément aux *Recommandations relatives au transport de marchandises dangereuses des Nations Unies, Règlement type*, comme liquide corrosif inflammable, n.s.a., UN 2920.

A6.1.1 *Étiquette pour grand récipient (fût de 200 litres) ; secteurs ciblés : transport, intervention en cas d'urgence, milieu de travail*

UN 2920 Liquide corrosif inflammable, n. s. a.	2-méthyltétraméthylènexxxx
(2-méthyltétraméthylènexxxx)	Danger
	Cause de graves brûlures de la peau. Cause de graves lésions oculaires. Liquide et vapeur hautement inflammables.
	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Garder à l'écart des sources de chaleur et des sources d'inflammation.
Premiers soins : En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés et laver à grande eau la région atteinte. En cas d'irritation, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.	
<hr/>	
Exemple du SGH : société Akron, TNO, Canada.	Téléphone : (888) 888-8888

A6.1.2 *Étiquette pour un petit récipient (10 litres) placé dans l'emballage extérieur de transport ; secteur ciblé: milieu de travail*

2-méthyltétraméthylènexxxx



Danger

Cause de graves brûlures de la peau.
Cause de graves lésions oculaires.
Liquide et vapeur hautement inflammables.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Garder à l'écart des sources de chaleur et des sources d'inflammation.

Premiers soins : En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés et laver à grande eau la région atteinte. En cas d'irritation, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Exemple du SGH : société Akron, TNO, Canada.
Téléphone (888) 888-8888



A6.1.3 *Marques et étiquettes de transport de l'ONU pour l'emballage extérieur d'un emballage combiné de transport contenant des récipients; secteurs ciblés : transport et intervention d'urgence.*

Note: pour ce type d'emballage, seules les marques et étiquettes de l'ONU sont exigées.

UN 2920

Liquide corrosif inflammable, n. s. a.

(2-méthyltétraméthylènexxxx)





A6.2 Exemple numéro 2 :

Le produit est un mélange liquide :

- classé dans le SGH comme toxique pour la reproduction, catégorie 1B, et comme liquide inflammable, catégorie 3 ;
- classé conformément aux *Recommandations relatives au transport de marchandises dangereuses des Nations Unies, Règlement type*, comme liquide inflammable — UN 1263.

A6.2.1 *Étiquette pour grand récipient (fût de 200 litres) ; secteurs ciblés : transport, intervention en cas d'urgence, lieu de travail*

Peinture rouge ZZZ	
	
UN 1263	Danger
Peinture	Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître. Liquide et vapeur hautement inflammables.
** Contient des pigments au plomb et de l'acétate de l'éther monobutylique de l'éthyléneglycol Tenir à l'écart des sources de chaleur et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des boissons et des aliments. Éviter tout contact avec la peau et les yeux et éviter d'inhaler les vapeurs.	
Premiers soins : En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés et laver à grande eau la région atteinte. En cas d'irritation, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.	
Exemple du SGH, PLC Leeds, Royaume-Uni	Téléphone 44 999 999 9999

*** Note : Les autorités compétentes peuvent choisir de ne pas exiger la divulgation des ingrédients sur l'étiquette des produits destinés à être utilisés uniquement sur le lieu de travail. Voir partie 1, paragraphe 1.4.10.5.1 (a)(iii).*

A6.2.2 *Étiquette pour un petit récipient (10 litres) placé dans un emballage extérieur de transport ; secteur ciblé : milieu de travail.*

Peinture rouge ZZZ



NOUVEAU
SIGNE : RISQUE
POUR LA
SANTÉ



DANGER

Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
Liquide et vapeur hautement inflammables.

** Contient des pigments au plomb et de l'acétate de l'éther monobutylique de l'éthylèneglycol

Tenir à l'écart des sources de chaleur et des sources d'inflammation.
Tenir à l'écart des boissons et des aliments.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux et éviter d'inhaler les vapeurs.
Bien se laver les mains à grande eau après utilisation et avant de manger.

Premiers soins: En cas de contact avec la peau retirer les vêtements contaminés et laver à grande eau la région atteinte. En cas d'irritation, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Exemple du SGH : PLC, Leeds, Royaume-Uni, Téléphone 44 999 999 9999.

*** Note: Les autorités compétentes peuvent choisir de ne pas exiger la divulgation des ingrédients sur l'étiquette des produits destinés à être utilisés uniquement sur le lieu de travail.*

A6.2.3 *Marques et étiquettes de transport de l'ONU pour l'emballage extérieur d'un emballage combiné de transport contenant des récipients; secteurs ciblés : transport et intervention d'urgence.*

Note: Pour ce type d'emballage, seules les marques et étiquettes de l'ONU sont exigées.

